

CONCERTATION

Quartier des Savoirs

● Gare Guyancourt Saint-Quentin

une polarité du Grand Paris
dans la dynamique de Paris-Saclay



La concertation sur le Quartier des Savoirs

Réunion publique de lancement de la phase 2 de la concertation

Le 19 mars 2022

Compte rendu de la réunion



La thématique :

Pour lancer la deuxième phase de concertation sur le Quartier des Savoirs, une réunion publique à destination des personnes impliquées dans la première phase du processus a eu lieu le 19 mars 2022 à 10h30 en présentiel. Elle a réuni **34** participants.

Le déroulé de la réunion publique :

La réunion publique s'est déroulée en 3 temps :

- Dans un premier temps et afin d'introduire la réunion, le maire de Guyancourt, l'adjoint à la démocratie permanente et le représentant de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay ont pris la parole ;
- Ensuite, un rappel de l'actualité du projet a été présenté par l'EPA Paris-Saclay, permettant de réaffirmer les grandes orientations du projet ainsi que le calendrier ;
- Enfin, une présentation de la deuxième phase de la concertation a été réalisée par l'agence Filigrane Programmation.

Au cours de la réunion publique, un temps d'échange a été mis en place pour que les participants aient la possibilité de poser leurs questions. Les questions posées ont été classées par grandes catégories : les réponses qui y ont été apportées sont restituées dans la synthèse qui suit.

Documents disponibles sur la première phase de concertation :

Le support de présentation de la réunion publique est joint au présent compte-rendu.

Les comptes rendus complets des balades urbaines et des ateliers thématiques, de même que les supports et retransmissions des réunions publiques, sont disponibles via l'espace dialogue de la concertation. Ce site web héberge également un document de réponse aux questions posées lors de la réunion publique d'ouverture de la concertation.

Lien : <https://dialogue.epaps.fr/concertations/concertation-prealable-a-la-creation-du-quartier-des-savoir-zac-gare-de-guyancourt-saint-quentin/>.

Temps d'échanges :

Les paragraphes qui suivent rapportent les échanges ayant eu lieu lors de la séquence de débat.

La Halle Piano

Question n°1 : Quel est le statut de la ville de Guyancourt sur l'appel à projets ?

François Morton, maire de Guyancourt : La Ville de Guyancourt est partie prenante de l'organisation de cet appel à projets. Comme toute autre institution, entreprise association, la ville a la possibilité de proposer l'installation de certains de ses services dans la Halle lors de cette première étape d'investissement des lieux. Cependant, la collectivité ne compte pas à ce stade se positionner sur cet appel à projets.

La concertation

Question n°2 : Est-ce qu'un habitant d'une autre ville que Guyancourt a légalement le droit de participer à la concertation ?

François Morton, maire de Guyancourt : Oui, évidemment, d'autant que cela a déjà été le cas lors des phases de concertation précédentes. Le processus de concertation est ouvert à tout habitant et usager du territoire.

Calendrier du projet

Question n°3 : Pour quand est prévue la fin de ce grand chantier ? Quand est-ce que tout sera finalisé ?

François Morton, maire de Guyancourt : Selon la Société du Grand Paris (établissement en charge de la réalisation du Grand Paris Express), la mise en service de la gare de Guyancourt est prévue en 2030. Concernant le Quartier des Savoirs, le calendrier prévoit qu'une partie des logements, équipements et les espaces verts soient livrés avant l'arrivée du métro. Le reste du quartier sera développé après 2030 ; on peut aujourd'hui envisager que l'opération sera complètement terminée aux alentours de 2035.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : En effet, le projet du Quartier des Savoirs pourra pleinement se développer après la livraison du métro, dans la mesure où la base vie du chantier de la gare devrait occuper dans les premières années une part

importante de l'emprise Thalès. Le calendrier de repli de la base vie est en cours de discussion avec la Société du Grand Paris (SGP).

La tour de visée

Question n°4 : Qu'en est-il de la Géode (tour de visée) derrière le bâtiment Est ?

François Morton, maire de Guyancourt : C'est le seul bâtiment du site protégé au titre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Elle est autant iconique que la Halle. Malheureusement ce n'est pas un bâtiment très accessible ni fonctionnel. Il sera donc plus difficile à réhabiliter que la Halle. Cependant, si de bonnes idées d'occupation émergent durant la concertation, elles seront étudiées.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : La tour de visée va perdurer, les esquisses du projet ne prévoient pas de la supprimer.

Question n°5 : Qui sera en charge de l'entretien de la tour de visée ?

François Morton, maire de Guyancourt : Cela n'a pas encore été décidé. Cela dépend de son futur usage.

Logements sociaux

Question n°6 : Quelle sera la proportion de logements sociaux dans le Quartier des Savoirs?

François Morton, maire de Guyancourt : La proportion de logements sociaux est actée depuis un certain temps. Il est prévu la répartition suivante :

- 50% en accession libre ;
- 25% en accession sociale ou aidée ;
- 25% de logements sociaux.

Contrairement à ce que j'entends souvent, Guyancourt n'a pas "beaucoup" de logements sociaux. Elle a fait le choix de prendre sa part aux efforts nécessaires pour contrer la crise du logement. Il faut savoir que 2/3 des franciliens sont éligibles au logement social et il faut collectivement répondre à ce besoin. Il est regrettable que toutes les Villes, y compris dans notre département et notre agglomération, ne jouent pas le jeu. Pour être précis, rappelons que la loi impose un minimum de 25% de logements sociaux et qu'il s'agit bien d'un minimum.

Gare

Question n°7 : Pourquoi avoir choisi le nom de « Saint-Quentin Est » au lieu de « Guyancourt » pour la station de métro ?

François Morton, maire de Guyancourt : « Saint-Quentin Est » est le nom de travail utilisé par la SGP pour cette gare. Ce nom devrait évoluer avant la livraison et la mise en service de la gare pour mentionner à la fois le nom de la Ville et de l'Agglomération dans laquelle elle se trouve. Nous pèserons donc pour que la gare porte le nom de « Guyancourt - Saint-Quentin-en-Yvelines », comme cela se fait pour d'autres gares de Saint-Quentin en Yvelines.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : Concernant le nom de la ZAC du Quartier des Savoirs, la dénomination choisie a d'ores et déjà acté ce principe puisqu'elle s'appelle « ZAC Gare Guyancourt – Saint-Quentin ».

Végétation

Question n°8 : Concernant la végétation, la totalité des surfaces végétalisées est conservée côté Sud ce qui est positif. Mais au Nord, l'emprise de la gare conduit à une destruction de la forêt de l'autre côté de la rue (à l'est de l'avenue de l'Europe).

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : Effectivement, il est prévu de conserver les espaces paysagers au sud (en face et au centre de la parcelle Thalès et de part et d'autre de la Halle Piano). Mais il est vrai que le dessin des voies et des infrastructures conduit à déboiser certaines autres parties Sud de l'emprise. De plus, le métro a un impact fort sur le bois du Technocentre. Néanmoins cette parcelle ne présente pas une grande qualité forestière ni écologique. Le bois se compose d'un peuplement mono spécifique planté en alignement. Le projet avance donc avec l'idée de conserver et valoriser les espaces paysagers du sud de la parcelle, ces espaces présentant des intérêts écologiques plus importants. Cette préservation sera complétée par l'ouverture au public d'un grand parc, en lien avec la ceinture boisée du Plateau de Saclay. La place accordée à la végétation est donc centrale dans ce projet.

François Morton, maire de Guyancourt : Les abattages d'arbres réalisés par la SGP seront réglementairement compensés par cette dernière : pour un arbre abattu 4 sont replantés dans un site déjà identifié (ce reboisement prend place dans la forêt de Pierrelaye). Mais il faut savoir que nous travaillons avec la SGP pour que puisse se mettre en place la compensation dite "volontaire". L'objectif est que le reboisement puisse avoir lieu localement, à Guyancourt, ou si besoin dans le reste de SQY. Le souhait est de faire de la compensation volontaire locale en plus de la compensation réglementaire. L'objectif est que le Quartier des Savoirs se façonne à l'image des autres quartiers de Guyancourt, avec sa part d'accès à la nature.

Parkings

Question n°9 : Je suis inquiet au sujet des parkings au niveau de la gare car il n'y en a pas de prévu aujourd'hui dans le projet, et je crains que les usagers ne se garent n'importe où à proximité, et donc sur les voiries au sein des lotissements.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : On ne peut pas imaginer une gare sans stationnement. Il y aura de fait un parking relais associé à la gare et à son trafic propre. Avec Saint-Quentin-en-Yvelines, l'EPA Paris - Saclay se fait l'écho de ce besoin auprès d'Ile-de-France Mobilités. Les études capacitaires sur ce parc de stationnement relais et sur les besoins générés par le quartier sont actuellement en cours pour définir le nombre de places totales nécessaires.

François Morton, maire de Guyancourt : Sur la question du stationnement, nous faisons face à un paradoxe entre la volonté de créer un quartier apaisé et les besoins liés aux modes de vie sur le territoire, les habitants faisant encore beaucoup appel à leur voiture pour aller travailler, mais aussi faire leurs courses ou accéder à une offre de loisirs. Il faut donc trouver où mettre le curseur entre ces deux extrémités.

Organisation de la gare

Question n°10 : La gare de Massy nous paraît un exemple à ne pas suivre, avec la gare RER et la gare TGV au même endroit : c'est le chaos, surtout quand un train et un RER partent en même temps. Il faudrait éviter cela.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : Pour l'instant, nous ne pouvons que vous communiquer nos bonnes intentions. Mais dans tous les cas, la gare de métro de Guyancourt n'aura pas à gérer les mêmes types de flux ; elle aura plutôt à gérer de l'intermodalité métro/bus/modes doux et non TGV.

Implantation du projet

Question n°11 : Avez-vous un croquis pour matérialiser où seront précisément la gare et les bâtiments ? Pour l'instant je ne visualise que la halle et le parc mais pas le reste du projet.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : Toute la matière de concertation est en ligne sur le site de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, sur lequel vous trouverez notamment plusieurs croquis concernant la gare et son implantation.

Question n°12 : Nous manquons de visibilité sur ce qui va se passer : c'est anxiogène de savoir qu'il va y avoir une gare et des bâtiments d'une certaine hauteur sans vraiment visualiser ce qui nous attend.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : Je regrette ce manque de visibilité, cela montre bien qu'il faut continuer la concertation. Nous avons effectivement quelques éléments à notre disposition aujourd'hui : des plans ainsi qu'une maquette physique de travail ont notamment été présentés durant la première phase de la concertation (cf. question précédente). Néanmoins, une gare et plusieurs bâtiments s'implanteront dans le Quartier des Savoirs. Certains d'entre eux seront naturellement visibles depuis les quartiers adjacents. Nous sommes conscients du besoin d'intégrer au mieux les nouvelles constructions dans leur environnement.

Phasage de l'opération

Question n°13 : Je suis inquiet du phasage des travaux et notamment de l'impact que cela peut avoir sur la circulation alentours.

Antoine Prenant, directeur de projets EPA Paris-Saclay : Le sujet des mobilités et le dimensionnement des voiries et carrefours du futur quartier sont actuellement à l'étude. En phase chantier, et plus particulièrement pendant la période pendant laquelle l'avenue de l'Europe sera coupée au droit de la parcelle Thalès, une voie de déviation sera installée sur la parcelle Thalès.

François Morton, maire de Guyancourt : L'essentiel est de rester en lien avec vous pendant ce chantier pour bien informer les riverains d'une part et atténuer les nuisances d'autre part.

La suite de la concertation

Pour poursuivre le processus de concertation sur le Quartier des Savoir et pour toucher des publics plus diversifiés et nombreux, les habitants et usagers du territoire ayant participé à la première étape de concertation (ou tout autre personne intéressée) sont invités à devenir porteurs de parole autour du projet. Ces derniers auront pour mission de relayer l'information et le travail mené jusqu'à maintenant mais surtout de recueillir les avis de nouveaux habitants sur les propositions d'ores et déjà formulées. Ils seront mobilisés lors des événements ayant lieu à Guyancourt, lors des marchés ou des sorties d'école, et animeront une nouvelle série de balades urbaines. Ces porteurs de parole seront formés et accompagnés.

Si vous souhaitez devenir porteur de parole, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse suivante : contact@oin-paris-saclay.fr !

Les porteurs de parole

Un groupe d'habitants investis pour :

- Faire connaître le site et expliquer les tenants et aboutissants du projet du Quartier des Savoirs à d'autres habitants et usagers du territoire
- Questionner de nouveaux habitants et usagers du territoire
- Et vérifier leur adhésion aux positions prises par les participants de la phase 1 du processus de concertation

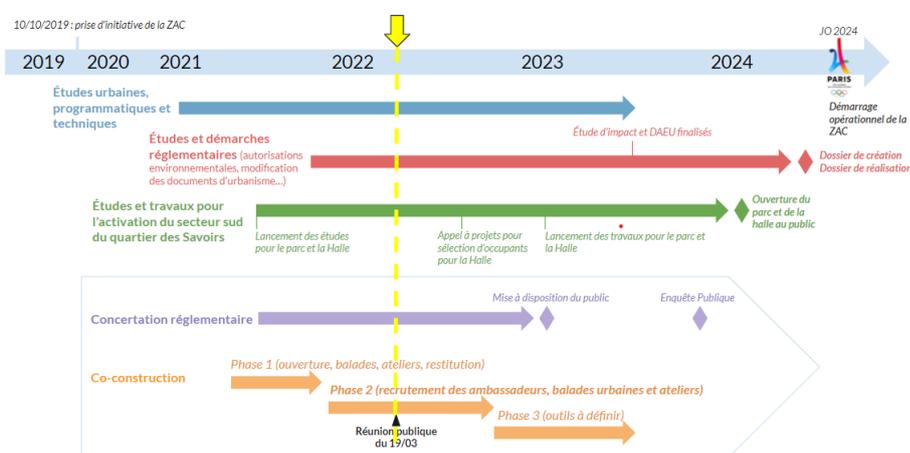
A travers :

- L'organisation de nouvelles balades urbaines, animées par les porteurs de parole
- La mobilisation du groupe de porteurs de parole sur les événements organisés par la Ville de Guyancourt, les marchés, les sorties d'écoles, etc... Afin de faire connaître le projet et la démarche de concertation



Ensuite, une nouvelle phase de concertation sera amorcée autour des retours d'études et d'approfondissements de projets à l'automne. En effet, au second semestre 2022, l'étude d'impact aura formulé ses premières conclusions ; une partie de son contenu sera partagé lors de ces moments de concertation. La phase de concertation préalable devrait être finalisée aux alentours de 2023.

Où en sommes-nous dans les étapes du projet ?



La concertation sur le Quartier des Savoirs : ça continue !

Les habitants de Guyancourt, les élèves des établissements scolaires à proximité, les salariés des entreprises présentes sur le secteur et plus largement toute personne ou association du territoire, sont ainsi invités à venir participer activement à cette concertation sur le projet de Quartier des Savoirs. Tout participant volontaire, de Guyancourt comme d'ailleurs, est le bienvenu, dans le respect de la parole partagée et de l'expression des points de vue.

Des balades urbaines seront organisées aux dates ci-dessous :

- Samedi 9 avril, 11h00 ;
- Mercredi 20 avril, 18h30 ;
- Vendredi 22 avril, 12h30 / 17h00 ;
- Vendredi 13 mai, 12h30 / 18h30 ;
- Samedi 4 juin, 10h30.

Un questionnaire a également été mis en ligne pour permettre de donner son avis. Il est disponible en flashant ce QR Code :



CONCERTATION
Quartier des Savoirs
Gare Guyancourt
Saint-Quentin
 une polarité du Grand Paris
 dans la dynamique de Paris-Saclay

- Pour vous inscrire aux balades urbaines dirigez-vous vers le formulaire d'inscription disponible sur :
 - <https://dialogue.epaps.fr/concertations/concertation-prealable-a-la-creation-du-quartier-des-savoir-zac-gare-de-guyancourt-saint-quentin/>
 Vous y trouverez également les comptes rendus.
- Pour toutes questions à leur sujet, vous pouvez nous contacter via :
 - contact@oin-paris-saclay.fr
 - <https://www.ville-guyancourt.fr/nous-contacter/>